



Réf. Farde e-Assemblées : 2278163

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/10/2019

**Objet :** Asbl Brussels Major Events (BME).- Subside : 50.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Vu les sommes prévues à l'article 56110/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl BRUSSELS MAJOR EVENTS (BME) demande un subside de 50.000,00 EUR pour l'organisation des 75 ans de la Libération de Bruxelles du 3 et 4 septembre 2019 au parc du Cinquantenaire ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 50.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl BRUSSELS MAJOR EVENTS (BME).

Article 2.- Un montant de 25.000,00 EUR sera engagé à l'article 76201/33202 et 25.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :